

Légionellose

Fièvre de Pontiac

Epidémiologie

Agent infectieux	<i>Legionella pneumophila</i> (majorité des infections humaines), autres espèces de legionella
Réservoir	Eau: réseaux d'eau chaude (25-42°C), douche, humidificateurs, condensateurs, tours de refroidissement, spas, piscines thermales, fontaines décoratives, eaux stagnantes
Mode de transmission	<ul style="list-style-type: none"> • dans la communauté: inhalation d'aérosols ou aspiration d'eau contaminée (appareils de climatisations) • à l'hôpital: aérosols d'eau contaminée, eau du réseau, ventilation, humidificateurs, appareils de physiothérapie respiratoire
Transmission interhumaine	Non
Période d'incubation	Maladie du légionnaire: 2 à 10 jours, le plus souvent 5 à 6 jours Fièvre de Pontiac: 5 à 72 heures
Durée d'infectiosité	Pas de transmission interhumaine

Prise en charge du patient

Mesures additionnelles	Aucune, l'application des Précautions Standard est suffisante
Mesures spécifiques	Les appareils de physiothérapie respiratoire doivent être utilisés avec de l'eau stérile. Entre chaque patient, ils sont lavés et désinfectés

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Blouse de protection	Non, sauf si projections prévisibles de sang ou de liquides biologiques
Gants	Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques
Masque	Non

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI	Oui
Déclaration au médecin cantonal	Déclaration complémentaire du médecin dans un délai de 1 semaine Les flambées (>2cas) doivent être déclarées au médecin cantonal dans un délai de 1 jour